



Projet de Renforcement des Capacités Nationales et Décentralisés de Gestion de l'Environnement
(PRCNDGE)

RAPPORT DE FIN DE PROJET

Décembre 2017



A. Résumé exécutif

A.1. Introduction

Projet d'Amélioration de la Gouvernance Environnementale, le projet renforcement des capacités nationales et décentralisées de gestion de l'environnement (PRCNDGE) s'inscrit dans le prolongement des actions développées respectivement par le PRCGE et le PNADE dont il capitalise les actions tout en se distinguant par l'innovation qui consiste à catalyser la mise en œuvre des trois conventions de Rio au Togo dans une perspective de développement durable.

- la convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques ;
- la convention des nations unies sur la diversité biologique ;
- la convention des nations unies de lutte contre la désertification ;

D'un coût global de 1.720.000 dollar US, le PRCNDGE a été lancé le 18 avril 2014 et clôturé le 24 novembre 2017, soit une durée de mise en œuvre de trois ans prolongée de six mois. L'objectif visé consiste à renforcer la gestion nationale et décentralisée pour délivrer des résultats bénéfiques à l'environnement local et global ; Il cible trois niveaux :

- au niveau central à travers l'amélioration du cadre national de gestion de l'environnement,
- au niveau décentralisé, c'est le renforcement de la gestion décentralisée de l'environnement ;
- et enfin une cible plus large, c'est-à-dire le grand public pour l'amélioration de la prise de conscience et l'engagement à long terme pour la gestion décentralisée de l'environnement. A la clôture, l'atteinte de l'objectif global est estimée à 85%.

Les résultats par année de mise en œuvre du projet en terme d'atteinte de objectifs sont décrits en détail dans les rapports annuels du FEM (PIR) ç consulter suivant le lien ci-après :

<https://pir.undpgefpims.org/pir/fill-report?secureToken=30069729-b17a-49e6-b95d-00791813fc78>

A.2. CNDD-CNCC, FNE, ANGE

Les actions d'amélioration du cadre national de gestion de l'environnement ont concerné quatre entités nationales dont la mission contribue à la promotion du développement durable à savoir : i) la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD), ii) le Fonds National pour l'Environnement (FNE), iii) le Comité National du Changement Climatique (CNCC) et vi) l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE). S'agit des actions :

- les conditions d'opérationnalisation de la CNDD et de ses démembrements locaux ont été évaluées;
- l'étude de faisabilité sur l'opérationnalisation du Fonds National pour l'Environnement a été actualisée et deux outils opérationnels du fonds (document de diagnostic/plan stratégique mobilisation ressources et manuel de procédures) ont été élaborés et validés,
- les capacités des préfectures à mettre en œuvre les trois conventions de Rio a été évaluées et ont donné lieu des sessions de renforcement de capacités des membres des commissions préfectorales de développement durables (CPDD) ;
- l'ANGE étant la seule opérationnelle des quatre nouvelles structures de gestion de l'environnement, elle a bénéficié de l'appui du PRCNDGE sous forme d'équipements informatiques et de 15 motos Honda Trail avec accessoires, au bénéfice des quinze points focaux formés par l'ANGE.

A.3. Les CPDD et les ADGE

Au niveau décentralisé, dix (10) préfectures pilotes à raison de deux par région économique sont couvertes par le projet : à savoir, Tône, Oti (Savanes), Kozah et Binah (Kara), Tchaoudjo et Tchamba (Centrale), Haho et Kloto (Plateaux), Vo et Lacs (Maritime) ont mené des actions décentralisées au profit des communautés. C'est au niveau décentralisé que le PRCNDGE a été véritablement visible sous plusieurs formes :

- l'installation des commissions préfectorales de développement durables (CPDD), un des démembrements locaux de la CNDD ;
- la capacitation des membres de ces CPDD : 770 membres CPDD (364 en 2015, 372 en 2016, 34 en 2017) dont 29 femmes ont été renforcées dans les dix préfectures pilotes

MB

du projet et ont pu accompagner la mise en œuvre du projet à travers les ADGE et des initiatives de communication ;

- l'élaboration des plans d'intégration territoriale de développement durable (PIT-DD) ;
- la formulation de 13 actions décentralisées de gestion de l'environnement (ADGE) qui sont des réalisations physiques démonstratives des capacités de gouvernance décentralisée de l'environnement à travers le projet.

L'un des résultats phare du PRCNDGE reste en effet la mise en œuvre ADGE portées par les CPDD avec l'assistance technique de 12 ONG de proximité et un comité villageois de développement (CVD). Il s'agit pour :

- CPDD-Tône, Soungouman et ASCNA-HO ;
- CPDD-Oti, GRAIL-NT ;
- CPDD-Kozah, IADV ;
- CPDD-Binah, CAPEJR ;
- CPDD-Tchaoudjo, DH ;
- CPDD-Tchamba, SADIL-TOGO ;
- CPDD-Kloto, APDPE et RADI ;
- CPDD-Haho, DNS;
- CPDD-Vô, COLOMBE;
- CPDD-Lacs, le consortium_AHD-MOPIB-AVOTOD ; et CVD Avévé.

A.4. Communication

Le PRCNDGE a su bien communiquer sur ses activités et résultats directs. S'agissant de l'amélioration de la prise de conscience et l'engagement à long terme pour la gestion décentralisée de l'environnement,, le grand public a été sensibilisé par voie de presse, de document de référence et des informations sur le site web du projet, désormais disponible : www.prcndge.org

70 journalistes, formés par le projet pour mieux informer sur les conventions de Rio ont accompagné la mise en œuvre du projet à travers des initiatives de communication.

1003

A.5. Conclusion

Le PRCNDGE s'est distingué par ses innovations :

- d'abord en termes de mutation institutionnelle dans la gestion de l'environnement (l'expérimentation des CPDD) ;
- ensuite l'efficience dans la mise en œuvre des ADGE (petites de ressources pour de bonnes performances).

Le PRCNDGE a également su développer une synergie stratégique avec des programmes tels que le PGICT; le Programme de Micro Financement du FEM ; le REDD+ ; etc.

Fort de ces résultats encourageants de l'expérimentation des ADGE et des CPDD en matière de gestion décentralisée de l'environnement, le Ministère de l'Environnement et des ressources forestières et ses partenaires devront travailler à mobiliser des ressources financières nécessaires pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques dont les fiches techniques sont consignées dans le présent recueil.

B. Principaux résultats de la mise en œuvre du PRCNDGE

B.1. Informations générales

Durée : Trois (03) ans. Avril 2014 à mars 2017 US \$ / (environ 175.000.000 frs)

Partenaires : Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Togo

Coût : Un million sept vingt mille (1.720.000) US \$ (environ 860.000.000 frs)

Contribution par partenaire :

FEM:	770.000 US \$ / (environ 385.000.000 frs)
PNUD (Espèces) :	600.000 US \$ / (environ 300.000.000 frs)
Gouvernement (en nature) :	350.000

Contacts

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières :

- Gbètey Kokouvi, AKPAMOU, DEP, Directeur National du Projet: 22208741 / 90931762; 90208530 / 97849082
 - Paul Kudadze KODJO, Coordonnateur : Tél. 90208530 / 97849082 : kodaul@yahoo.fr
- PNUD : Abiziou TCHINGUILOU, Chargé de programme Environnement et Pauvreté : / Tél. 22212022 / 99909038 / E-mail : abiziou.tchinguilou@undp.org

B.2. Description

Projet d'amélioration de la gouvernance environnementale, le PRCNDGE s'inscrit dans le prolongement des actions développées respectivement par le PRCGE et le PNADE dont il capitalise les acquis tout en se distinguant par l'innovation consistant à catalyser la mise en œuvre des trois Conventions de Rio au Togo dans une perspective de développement durable. Le projet, décliné en trois composantes, vise Renforcer la gestion nationale et décentralisée pour délivrer des résultats bénéfiques à l'environnement local et global. L'atteinte de cet objectif est estimée à 85%.

B.3. Principaux résultats de la mise en œuvre du PRCNDGE

Tableau-1 : Récapitulatif des principaux résultats obtenus par composantes

<p>COMPOSANTE-1 : Amélioration du cadre national de gestion de l'environnement</p> <p>Objectif : Rendre opérationnelles les principales institutions nationales (CNDD, CNCC, FNE et ANGE) de gestion de l'environnement et des ressources naturelles pour produire des avantages à l'environnement national et global.</p> <p>Pourcentage (%) de réalisation : 75%</p>		
Produits attendus	Indicateurs	Résultats obtenus
Produit 1: Plan opérationnel de la CNDD (50%)	* Le Ministère en charge de l'environnement, la CNDD, l'ANGE, le FNE et le CNCC (comme représentants de la convention des secrétariats) ont créé un environnement propice pour leur mise en œuvre décentralisée ;	<ul style="list-style-type: none"> La Commission nationale de développement durable CNDD intégrant le comité national sur les changements climatiques (CNCC) a été examinée en décembre 2014. Dans le prolongement de cette action, des commissions préfectorales de développement durable (CPDD) ont été installées et sont aujourd'hui opérationnelles, non seulement dans les 10 préfectures du projet, mais aussi dans les 26 autres préfectures du pays grâce à la capitalisation de l'expertise du projet depuis juillet 2016 par le programme REDD+. Les informations techniques fournies par le projet au gouvernement peuvent lui permettre de procéder à tout moment à la nomination du Secrétaire permanent de la CNDD.
Produit 2: Directives pour la gestion décentralisée de l'environnement		<ul style="list-style-type: none"> L'analyse institutionnelle de l'agence nationale de gestion l'environnement (ANGE) a été conduite en complémentarité avec l'UE au premier trimestre 2015. Quinze points focaux formés par l'ANGE attendent leur déploiement en région dès l'achèvement du processus d'achat de motos (à leur bénéfice). L'appui à l'ANGE s'est poursuivi en 2017 avec l'acquisition de matériels roulants, précisément

mondial (ANGE) (100%)		15 motos « Trail » commandées au Japon pour la mobilité des points focaux ANGE en région
Produit 3: Stratégie de mobilisation des ressources (75%)		<ul style="list-style-type: none"> • L'étude de faisabilité du Fonds national pour l'environnement (FNE) a été actualisée en mars 2017. Le processus d'opérationnalisation du fonds s'est poursuivi en 2016 et en 2017 et a abouti à : <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration par un consultant international du plan stratégique de mobilisation des ressources ainsi que le manuel de procédures administratives et financières du Fonds ; - la conduite par le PNUD du processus de sélection de trois experts nationaux compétents aux poste de Directeur Général du Fonds, à soumettre à la partie nationale en vue de la nomination du DG.
Produit 4: Plan d'affaires pour la prise de décision décentralisée (75%)	* Le projet a impliqué grand nombre de représentants des parties prenantes dans la compréhension, le développement et l'essai des bonnes pratiques pour atteindre les obligations de l'environnement mondial à travers la gouvernance environnementale décentralisée	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan stratégique de mobilisation des ressources; • Les plans d'intégration territoriale pour le développement durable (PIT-DD), document de planification de la gouvernance environnementale décentralisée (au niveau préfectoral).

COMPOSANTE-2 : Renforcement de la gestion décentralisée de l'environnement

Objectif : Renforcer les capacités des dix (10) préfectures pour une meilleure gouvernance et intégration des ressources naturelles dans leurs cadres de politique et de planification du développement durable.

Pourcentage (%) de réalisation : 100%

Produits attendus	Indicateurs	Résultats obtenus
Produit 5: Intégration de l'Environnement et Développement Durable (100%)	* Les Plans de Développement Locaux (PDL) intègrent les avantages écologiques;	<ul style="list-style-type: none">• Six (6) nouveaux plans d'intégration territoriale pour le développement durable (PIT-DD) pour les préfectures ont été élaborés, puis (4) autres reproduits au 2^e semestre 2014, suivant la procédure définie dans un guide méthodologique simplifiée conçu par le projet ont été diffusés en plus de 2000 exemplaires aussi bien dans les préfectures concernées qu'au niveau central (institutions publiques et privées, particuliers, étudiants, etc.);
	* Le nombre des soumissions des activités sur l'environnement local pour le financement du FNE résultant du PDL	<ul style="list-style-type: none">• Le FNE est non encore opérationnel.
Produit 6:	* Le nombre d'exercices de démonstration établie	<ul style="list-style-type: none">• Treize (13) Actions décentralisées de gestion de l'environnement (ADGE) formulées en 2015 par les membres des CPDD formés dans chacune des 10 préfectures pilotes.• Les ADGE sont mise en œuvre de manière assez satisfaisante dans 97 cantons par douze (12)

Renforcement des Capacités de Gouvernance Décentralisée de l'Environnement Mondial (100%)	au niveau communautaire; * Les structures techniques d'appui décentralisées ont allouées les ressources financières et humaines pour leur fonctionnement	ONG ou un comité villageois de développement (CVD) de janvier 2016 à juillet 2017. <ul style="list-style-type: none"> • Dix (10) commissions préfectorales de développement durable ont été installées en 2014 et restructurées en 2016 • Les capacités des acteurs dans les dix préfectures pilotes du projet à mettre en œuvre les conventions de Rio ont été évaluées au dernier trimestre 2014. • 736 membres CPDD (364 en 2015 et 372 en 2016) dont 27 femmes dont les capacités à mettre en œuvre les conventions de Rio ont été renforcées dans les dix préfectures pilotes du projet, accompagnent la mise en œuvre du projet à travers les ADGE et des initiatives de communication.
---	---	---

<p>COMPOSANTE-3: Amélioration de la prise de conscience et l'engagement à long terme pour la gestion décentralisée de l'environnement</p> <p>Objectif : sensibiliser un public plus large et les autres acteurs sociaux qui jouent un rôle important dans la préservation de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.</p> <p>Pourcentage (%) de réalisation : 95%</p>		
Produits attendus	Indicateurs	Résultats obtenus

<p>Produit 7: Grande campagne de sensibilisation du public (100%)</p>	<p>*Un grand nombre des acteurs sociaux, pas nécessairement des parties prenantes, ont été davantage sensibilisés sur la valeur de la gouvernance décentralisée de l'environnement mondial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un site web créé en septembre 2015 pour le projet en lien avec celui du MERF : www.prcndge.org, avec déjà plus de 26000 visiteurs enregistrés. • Trois vidéos sur les changements climatiques, la biodiversité et la désertification sont mis en ligne par le programme partenaire e-télé « EcoConscience » : https://www.youtube.com/watch?v=92CSQleW2H https://www.youtube.com/watch?v=GAo6WXg9qIc https://www.youtube.com/watch?v=ftGsKXnCrNY • Des programmes ou émissions à caractère environnemental de radios rurales dans chaque préfecture d'intervention du projet ont été appuyés à travers quatre sessions de formation de journalistes radio, télé, presse écrite et en ligne. (mars et octobre 2015, puis en mai - juin 2016). • Le grand public sensibilisé, depuis le lancement du projet par voie de presse (presse écrite et presse en ligne) et à travers les émissions radiophoniques, surtout au niveau local.
	<p>* Le Pourcentage des parties prenantes qui sont en mesure d'être informés des questions environnementales dans leur domaine d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En moyenne 50% d'acteurs (sur 502 enquêtés) ont niveau de connaissance moyen sur les trois conventions de Rio par le grand public, d'après les deux enquêtes (<i>a priori et a posteriori</i>) menées au dernier trimestre 2015 et dernier trimestre 2017 sur le projet. - La diffusion en 1.000 exemplaires (2015 et 2016) des textes de protection de l'environnement, notamment la politique nationale de l'environnement, la loi-cadre sur l'environnement, le code forestier ainsi qu'un recueil des conventions de Rio dans l'optique de renforcer les connaissances des acteurs pour la gestion de l'environnement, en mettant l'accent sur les trois conventions de Rio. • 200 acteurs du secteur privé (150 à Lomé, 50 à Kara) ont été informés et sensibilisés en juin 2016 sur deux bonnes pratiques environnementales :

		<ul style="list-style-type: none"> - i) la réalisation des et audits ou étude d'impact environnemental et social (EIES); - ii) l'application de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). - Deux enquêtes, <i>a priori et a posteriori</i>, sur le niveau de connaissance des conventions de Rio par le grand public au dernier trimestre 2015 et dernier trimestre 2017. • 70 journalistes dont les capacités à mettre en œuvre les conventions de Rio ont été renforcées dans les dix préfectures pilotes du projet accompagnent la mise en œuvre du projet à travers des initiatives de communication.
<p>Produit 8: Diffusion des enseignements tirés. (90%)</p>	<p>* Une Plate-forme de connaissances établies entre les parties prenantes clés aux niveaux différents en vue d'échanger des données sur les questions environnementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un réseau de journalistes (toutes catégories confondues) animant un desk environnement est constitué, suite aux sessions de formation organisées en synergie avec le PGICT en juin 2016 échantent des informations pour produire des articles de presse (physiques ou en ligne) ou émissions radiodiffusées sur des questions d'environnement.

PREMIERE EVALUATION DES ADGE : NOVEMBRE 2016

Tableau-2 : Classement des ADGE par ordre de réussite en 2016

Structures porteuses de l'ADGE	CPDD Assistée	Moyenne de l'ADGE	Classement
IADV	Kozah	16,81	1 ^{er}

GRAIL-NT	Oti	16,37	2°
Dimension Humaine (DH)	TCHAUUDJO	14,31	3°
DNS	HAHO	12,25	4°
Consortium AHD-MOPIB-AVOTOD	LACS-1	09,31	5°
APDPE	KLOTO-1	08,75	6°
CVD-Aveve	LACS-2	08,62	7°
SOUNGOU-MAN	TONE-1	07,43	8°
CAP-EJR	BINAH	05,56	9°
RADI	KLOTO-2	05,37	10°
LA COLOMBE	VO	05,31	11°
ASCNA-HO	TONE-2	03,31	12°
SADIL	TCHAMBA	02,87	13°

DEUXIEME EVALUATION DES ADGE EN AOUT 2017

Tableau-3 : Classement des ADGE par ordre de réussite en 2017

STRUCUTRES PORTEUSES	ADGE	EVALUATEUR - 1	EVALUATEUR-2	EVALUATEUR - 3	SCORE GENERAL	Evolution 2016-2017	CLASSEMENT
IADV (KOZAH)	Gestion durable des eaux et restauration du couvert végétal et des terres de la Kozah	13,5	17,5	16,5	15.83	-0.98	1 ^{er}
SADIL (TCHAMBA)	Développement des bonnes pratiques de gestion durable des terres et d'adaptation au changement climatique dans la préfecture de Tchamba	14,5	15	15,5	15	+12.13	2 ^{ex}
SOUNGOU-MAN	Reboisement intensif et compostage rapide pour une agriculture durable dans la préfecture de Tône	14,5	16	14,5	15	+7.57	2 ^{ex}
CVD AVEVE (LACS-2)	Promotion de la résilience des communautés de la basse vallée du Mono et accroissement des services socio-écologiques et environnementaux des	13	14,5	13	13.5	+4.88	4 ^e

	écosystèmes forestiers résiduels								
DH (TCHAOUDJO)	Projet de restauration et de conservation du couvert forestier des flancs de la colline d'Atindjori dans le canton de Kpassouadè	08,5	14	14,5	12.33	-1.98	5°		
GRAIL (OTI)	Mise en place des espaces verts dans les cantons de la préfecture de l'Ôti	11,5	11	14	12.16	-4.21	6°		
APDPE (KLOTO-1)	Restauration et gestion communautaire des flancs de montagnes des cantons de Lavié, Kpimé et Kuma dans la préfecture de Kloto	08	11	10	09.66	+0.91	7°		
ASCNA-HO	Lutte antiérosive et amélioration de la productivité du sol dans la préfecture de Tône	08	9	10	09	+5.69	8°		
DNS (HAHO)	Appui à la restauration des berges du fleuve Haho entre les villages Hahonou et Hounokoé dans le canton de Notsé, préfecture de Haho	10,5	7	8,5	08.66	-3.59	9°		
RADI	Protection et conservation de la		8,5						

(KLOTOTO-2)	biodiversité des rivières Agbassiandi, Hè, leurs affluents et leur suite dans la préfecture de Kloto	07		9,5	08.33	+2.96	10 ^e
LA COLOMBE (VO)	Restauration du couvert végétal dégradé dans la préfecture de Vo par la promotion des forêts familiales et l'apiculture	08	9	7	08	+2.69	11 ^e
CAP-EJR	Projet de restauration des sols et du couvert végétal dans la Binah	06,5	7,5	7,5	07.16	+1.60	12 ^e
AHD/AVOTOD/ MOPIB (LACS-I)	Projet Intégré de Gestion Adaptée et Durable des Ressources Naturelles de la préfecture des Lacs	04,5	7,5	09	07	-2.31	13 ^e

Nota Benin : La zone rouge a disparu, indicateur de progrès général réalisé dans la 2^e phase de mise en œuvre

B.4. Exécution financière

La mobilisation globale du financement à la fin 3^e trimestre 2017 est de 74% du coût global initial du projet. Ce taux est légèrement inférieur au taux de décaissement final à la clôture du projet après les dernières opérations (près de 20.000.000Fcfca) sur le reliquat du FEM.

Tableau-4 : Mobilisation globale du financement

Années	Budget PRODOC (US\$)			Dépenses (US\$)					
	GEF	PNUD (Trac)	GOV. Togo	Total	Années	GEF	PNUD (Trac)	Gouv.Togo	Total
2014	350 230				2014	56 923	66 818	60 000	183 741
2015	285 010	600 000	350 000		2015	208 027	76 966	155 000	439 993
2016	134 760				2016	326 450	11 663	135 000	473 113
2017	-				2017	136 359	-	35 000	171 359
Total	770 000	600 000	350 000	1 720 000	Total	727 759	155 448	385 000	1 268 207
					% Budget	95%	26%	110%	74%

B.5. Difficultés

Tout en reconnaissant que le PRCNDGE est un projet de petite taille, deux situations ont quelque peu influencé sa mise en œuvre et nécessitent d'être améliorées. Il s'agit :

- Le glissement du chronogramme des activités programmées par les porteurs d'ADGE, dû à la difficulté de certaines ONG à produire à temps des justificatifs fiables de leur exécution financière ; ce qui retarde la mise à disposition des fonds par le PNUD.
- La faible mobilisation des acteurs, y compris les membres du comité technique de suivi (CTS) pour les missions de terrain, due aux conditions de prise en charge jugées inappropriées par rapport aux réalités actuelles dans toutes les régions économiques du pays. En effet, les allocations de subsistance appliquées par le PRCNDGE restent l'une des plus basses encore appliquées au MERF et ne permettent pas de faire face aux coûts de la vie à l'intérieur du pays. Les tarifs des chambres d'hôtel ont été considérablement augmentés à l'intérieur du pays.

B.6. Leçons tirées

L'appui à la mise en œuvre des treize (13) actions décentralisées de gestion de l'environnement (ADGE) a généré au moins trente-neuf (39) emplois temporaires. Deux (02) femmes contre onze (11) hommes dirigent les différentes structures de mise en œuvre des ADGE, tandis que (13) femmes et (13) hommes se partagent les postes de secrétaires-comptables et d'animateurs de terrain.

A cela s'ajoutent des emplois ponctuels de techniciens en foresterie, de pépiniéristes, de puisatiers, de fabricants de ruches, de métayers, ainsi que les bénéficiaires directs et indirectes des réalisations physiques de certaines ADGE (Soungouman, IADV, Avévé, Colombe).

Par ailleurs, Certaines ADGE réussissent très bien, tandis que d'autres le font moins bien. Analysant cette différence de performances dans la mise en œuvre des différentes actions de démonstration, le CTS a conclu que le rôle d'assistance technique attendue des structures porteuses des ADGE ne paraît pas assez maîtrisé, ni par les membres des CPDD respectives, ni par les structures concernées. Ce qui signifie que la mutation institutionnelle dans la

gestion de l'environnement, devant consister en une responsabilisation progressive des communautés locales, s'opère certes, mais à un rythme faible. Il faut aussi noter que le changement transformationnel qui a commencé en 2015 à travers l'enthousiasme et la mobilisation des acteurs dans les cantons se poursuit, malgré certaines faiblesses constatées au niveau de certaines ONG que les CPDD concernées ont contribué à lever.

B.7. Recommandations

L'approche innovante du PRCNDGE en matière de suivi-évaluation, consistant à attribuer des scores de performance par ADGE, contrairement à l'effet de démotivation auquel l'on s'attendait logiquement, a plutôt suscité une émulation et un esprit de compétition entre CPDD. Le progrès réalisé a permis d'éliminer la zone rouge, celle des contre-performances. C'est une expérience que le MERF et ses partenaires peuvent examiner de près en vue de sa capitalisation dans le cadre de leurs interventions futures.

Dans la même logique, il serait autant utile de tenir compte de l'expérience des ADGE et de celle de la collaboration entre les organisations locales de développement et les CPDD au moment de la formulation des futurs programmes de gestion des ressources naturelles et/ou de développement local, de sorte à optimiser les potentialités locales dans le contexte de décentralisation imminent et irréversible.

Enfin, il faut travailler à faire vite aboutir le processus de sélection des candidats au poste de directeur général du FNE en cours au PNUD, afin que la mise en place des autres organes du fonds puisse s'accélérer pour catalyser : i) la mise en marche à court terme du Fonds ; ii) le soutien à la double dynamique REDD+ et ODD pouvant à leur tour accélérer le processus d'opérationnalisation de la CNDD enlisé.

B.8. Perspectives et conclusion

La phase pilote du PRCNDGE a obtenu, pour sa mise en œuvre, la mention « *satisfaisant* » dans les deux derniers rapports annuels du FEM (PIR-2016 et 2017). Cette performance est confirmée par l'évaluation finale (EF) effectuée par un consultant international commis par le PNUD. Sa mise à l'échelle nationale, tout comme la mise en œuvre des autres recommandations de l'EF, serait une perspective prometteuse.

C- SIGNATURES

Pour le Gestionnaire du projet :

Nom & Prénoms : **M. KODJO Kudadzé**

Titre : **Coordonnateur du Projet**

Signature :



Date :

29 DEC 2017

Pour le Gouvernement :

Nom & Prénoms : **M. André Kouassi Ablom JOHNSON**

Titre : **Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières**

Signature :



Date :

29 DEC 2017

Pour le PNUD :

Nom & Prénoms : **Mactar FALL**

Titre : **Représentant Résident Adjoint**



Signature :

Date :